

# République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DEMI-QUARTIER

775, route d'Etraz  
74120 DEMI-QUARTIER  
(Haute-Savoie)  
Arrondissement de BONNEVILLE

\*\*\*

N° DEL 2026 - 11

L'an deux mille vingt-six, le trois mars, le Conseil Municipal de la Commune de **DEMI-QUARTIER**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Stéphane ALLARD**.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 19 février 2026

**Nombre de Conseillers Municipaux** :

En exercice :	14	Pour :	10
Présents :	13	Contre :	0
Représenté :	1	Abstention :	4
Suffrages exprimés :	14		

**PRESENTS**: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Jean-Pierre SOCQUET, Sandrine BIRSAL Adjoints, Pascal BRONDEX, Catherine CABROL, Marie-Laure GAIDDON, Jérémie MARIN, Céline GACHET, Bertrand MARIN-LAMELLET, Catherine MONGET, Muriel MORAND, Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET,

**EXCUSE** : Monsieur Gaspard CHATELLARD (pouvoir à Monsieur Stéphane ALLARD).

Monsieur Pierre SOLLE a été élu secrétaire de séance.

### FINANCES - VOTE DES SUBVENTIONS 2026 :

Le Conseil Municipal par 10 voix et 1 abstention de Madame Marie-Laure GAIDDON pour ce qui concerne l'ADMR et le groupe folklorique, 1 abstention de Madame Céline GACHET pour ce qui concerne l'amicale des pompiers et l'Orchestre d'Harmonie, 1 abstention de Madame Muriel MORAND pour ce qui concerne l'OGEC de Megève, 1 abstention de Madame Catherine CABROL pour ce qui concerne l'aide aux sportifs de haut niveau :

1°) **VOTE** les subventions 2026 ainsi qu'il suit :

BENEFICIAIRES	SUBVENTIONS 2026
<b>Enseignement du premier degré – ECOLES DE MEGEVE</b>	
<b>PUBLIC – Ecole Henry Jacques le Même</b>	
Ecole maternelle publique – arbre de Noël	20.00 €
Ecole Primaire publique – arbre de Noël	80.00 €
Ecole primaire publique – association sportive	80.00 €
Ecole primaire publique – projets pédagogiques	800.00 €
<b>PRIVE – Saint-Jean Baptiste</b>	
Maternelle et primaire -arbre de Noël	150.00 €
Primaire – association sportive	110.00 €
Maternelle et primaire – projets pédagogiques	866.50 €
<b>ENSEIGNEMENT SECOND DEGRE – COLLEGES MEGEVE</b>	
<b>COLLEGE PUBLIC – Emile ALLAIS</b>	
Foyer socio éducatif	190.00 €
Association sportive	190.00 €
Projets pédagogiques	900.00 €
<b>COLLEGE PRIVE – Saint Jean-Baptiste</b>	
Foyer socio éducatif	140.00 €
Association sportive	140.00 €
Projets pédagogiques	1 120.00 €
<b>ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE – ECOLES COMBLOUX</b>	
<b>ECOLE PRIVEE – Sainte-Marie</b>	
Primaire – projets pédagogiques	160.00 €
<b>ECOLES PUBLIQUES – Beauregard</b>	
Projets pédagogiques	450.00 €
<b>ENSEIGNEMENT – ECOLES EXTERIEURES</b>	
Lycée privé de Combloux HB de Saussure	300.00 €
Maison Familiale rurale du Belvédère Sallanches	150.00 €
<b>SOUS TOTAL ECOLES</b>	<b>5 846.50 €</b>
<b>AGRICULTURE</b>	
<b>Association concours de la race Abondance</b>	700.00 €
<b>Syndicat agricole Megève – Demi-Quartier – section Demi-Quartier</b>	500.00 €
<b>Syndicat hippique et mulassier</b>	700.00 €
<b>Association cheval de Megève et Mulets des Alpes</b>	1 000.00 €
<b>SOUS-TOTAL AGRICULTURE</b>	<b>2 900.00 €</b>

<b>ASSOCIATIONS</b>	
Les ambassadeurs de Megève	600.00 €
Hockey Club Pays du Mont-Blanc	5 000.00 €
Amicale des Pompiers	2 500.00 €
Football club Megève Combloux Demi-Quartier	6 000.00 €
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers	1 000.00 €
Groupe folklorique « Mailles et Béguines »	1 500.00 €
Orchestre d'Harmonie de Megève	16 000.00 €
Orchestre d'harmonie de Megève action « Eurostage »	500.00 €
ADMR	10 000.00 €
Société de Pêche	400.00 €
Vie Libre	400.00 €
Association des Donneurs de Sang	300.00 €
Association les Loups Joyeux	500.00 €
Groupement des Lieutenants de Louveterie HS	250.00 €
MB RACE	10 000.00 €
Association Paillettes et citrouille	300.00 €
Association UDC AFN Megève et Demi-Quartier	1 000.00 €
La Croix Rouge – Union locale Pays du Mont-Blanc	2 000.00 €
<b>SOUS-TOTAL ASSOCIATIONS</b>	<b>58 250.00 €</b>
<b>RESERVE POUR SUBVENTIONS IMPREVUES AFFECTABLES AUX ASSOCIATIONS SUR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	
OGEC – Cantine scolaire collège privé	6 000.00 €
<b>COMMUNE DE COMBLOUX :</b>	
Cantine scolaire maternelle et primaire publiques et privées	2 300.00 €
Accueil périscolaire, loisirs et multi accueil	1 000.00 €
TAP – temps activités périscolaire	2 000.00 €
Muti accueil	10 000.00 €
<b>MEGEVE – POLE ENFANCE</b>	
Cantine maternelle et primaire, publiques et privées	25 000.00 €
Accueil loisirs	15 000.00 €
Accueil adolescents	5 000.00 €
Chantier jeunes	1 000.00 €
Multi accueil la Grande Crèche	50 000.00 €
Micro crèche les Frimousses	15 000.00 €
Périscolaire – TAP	15 000.00 €
Lieu accueil enfants parents	1 500.00 €
Colonie ALSH	1 000.00 €
Colonie Ados	500.00 €
Participations activités extrascolaires des enfants de Demi-Quartier	25 000.00 €

<b>Aide aux sportifs de haut niveau</b>	24 000.00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>199 300.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>266 296.50 €</b>

2°) **PRECISE** que les crédits sont prévus au budget primitif 2026 sur les comptes 657348 et 65748.

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures. Pour copie certifiée conforme. DEMI-QUARTIER, le 4 mars 2026.

**Le Maire,**

**Stéphane ALLARD.**



**Le Secrétaire de séance,**

**Pierre SOLLE.**



Certifié exécutoire :

Télétransmis en S. Préfecture le **6 - MARS 2026**

Publié électroniquement le **6 - MARS 2026**